



INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

L'IGN ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'IGN, ACTEUR CLE DE LA VILLE DURABLE

CONTACT PRESSE

Sophie Couturier
01 43 98 83 05
06 85 31 34 90
sophie.couturier@ign.fr

ign.fr - geoportail.gouv.fr

En représentant l'espace et la ville, notamment en trois dimensions, l'Institut national de l'information géographique et forestière fournit des données essentielles au suivi des évolutions urbaines, facilite la concertation entre décideurs et citoyens, contribue aux prises de décisions pour une gestion durable de la ville.



BATI-3D ®. Modélisation 3D d'Annecy avec texturation des façades

VILLE EN 3D

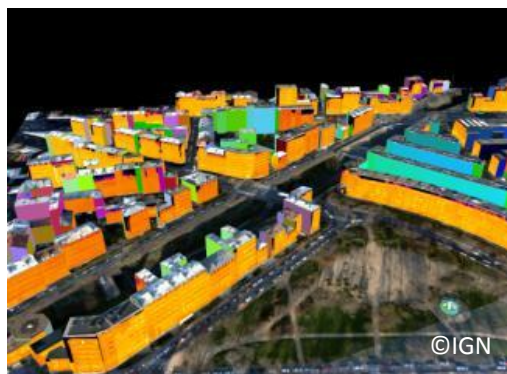
La 3D offre une image réaliste et facilement compréhensible de la ville et des projets d'aménagement urbain ; les bâtiments modélisés numériquement avec une richesse de détails (toits et textures de façades) sont insérés dans leur environnement. La 3D permet des applications culturelles (visites virtuelles de la ville avec valorisation de son patrimoine) comme des applications plus réglementaires (évaluation de la conformité au plan local d'urbanisme). L'IGN a développé dans ses laboratoires de recherche une technologie qui produit automatiquement des relevés en trois dimensions de villes entières par traitement de dizaines de milliers de bâtiments (plus de 70 000 sur la ville de Marseille). Associé à ses partenaires, l'IGN en décline une gamme de produits allant des bases de données exhaustives pour les applications professionnelles, à des bases plus légères adaptées notamment à des navigations fluides sur internet.



Vue 3D des environs de Lyon

VILLE EXPERTISEE

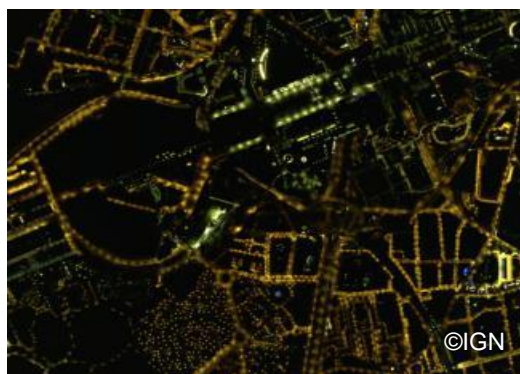
IGN Conseil (pôle d'experts en géomatique de l'IGN) a assisté la communauté urbaine de Lyon pour l'actualisation de son schéma directeur de données géographiques, en particulier pour prendre en compte la directive européenne INSPIRE*, et l'apport de la 3D comme outil d'aménagement du territoire.



Relevé thermographique 3D
- ville de Saint-Mandé

VILLE THERMOGRAPHIEE

L'IGN a acquis un enregistrement thermographique terrestre de la ville de Saint-Mandé, afin de détecter les zones mal isolées thermiquement et sensibiliser la population à la nécessité de réduire la facture énergétique. L'institut développe ainsi, à titre expérimental, des solutions innovantes au service des politiques publiques liées à la ville.



Prise de vue aérienne de nuit
- quartier de la défense

VILLE ECOLOGIQUE

Cette vue aérienne nocturne a été produite par l'IGN en partenariat avec le Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication). Elle permet d'évaluer l'efficacité de l'éclairage public et de lutter contre la pollution lumineuse.

L'IGN est entre autres membre des pôles de compétitivité Cap Digital et Advancity, du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Université Paris Est, et du Pôle scientifique et technique Paris-Est du ministère du développement durable. À l'intersection des missions de ces pôles, se trouve la question de la ville durable : comment l'inventer, la modéliser et la construire ?

L'institut contribue à de multiples projets de recherche, par les travaux de ses laboratoires ou en apportant à d'autres des données géographiques et son expertise en matière de modélisation du territoire. Il participe par exemple au projet Terra Mobilita. Financé par le fonds unique interministériel (FUI 11), ce projet réunit un consortium de huit partenaires français autour des questions de relevés et de modélisation 3D, et de gestion de la voirie et de l'espace public. Des approches innovantes sont développées pour représenter la voirie, l'espace public et le mobilier urbain. Ces nouvelles représentations sont dédiées aux applications portant sur la mobilité, allant des circulations douces (piétons, vélos) à la mobilité des personnes en situation de handicap.

Plus d'info sur : www.ign.fr

** Infrastructure for Spatial Information in Europe*

La directive INSPIRE, élaborée par la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne, vise à établir en Europe une infrastructure de données géographiques pour assurer l'interopérabilité entre bases de données et faciliter la diffusion, la disponibilité, l'utilisation et la réutilisation de l'information géographique en Europe.



L'Institut national de l'information géographique et forestière est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.